

SERVICE SPÉCIALISÉ FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) (SECONDAIRE)

OBJECTIFS DU SERVICE

- Répondre aux besoins particuliers d'élèves ayant des difficultés sur le plan des apprentissages et de la socialisation pour les amener à développer leur plein potentiel et de progresser à leur rythme.
- Développer les compétences à l'employabilité des élèves afin de favoriser leur insertion socioprofessionnelle.
- Amener les élèves à faire les apprentissages inscrits dans le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE).
- Accompagner l'élève dans une démarche orientante au regard des exigences de la vie en société.

LES CLASSES

Le groupe est composé d'un maximum de 16 élèves. L'équipe-école attitrée au service est composée d'enseignants en adaptation scolaire, d'éducateurs spécialisés et d'un professionnel.

PARCOURS SCOLAIRE

La formation préparatoire au travail se déroule sur 3 ans et comprend une formation générale et une formation pratique concomitante.

La formation pratique est vécue en milieu de travail en contexte d'alternance travail-études. Au terme de la formation, l'élève se verra reconnaître une certification de formation préparatoire au travail. Au cours de ce parcours de formation, un conseiller d'orientation est une ressource précieuse dans la transition vers la vie adulte.

CLIENTÈLE VISÉE

Les élèves admis à la formation préparatoire au travail sont âgés de 15 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Ils n'ont pas atteint les objectifs d'études de l'enseignement primaire dans les matières français langue d'enseignement et mathématique. Ils pourraient poursuivre leur scolarisation jusqu'à l'âge de 21 ans.

Ils présentent également un écart important sur le plan des habiletés sociales et de l'autonomie par rapport aux élèves de leur groupe d'âge.

AMÉNAGEMENTS ÉDUCATIFS

En FPT, les approches éducatives sont mises en place en fonction des capacités et des besoins des élèves. Ainsi, le soutien visuel, la structure prévisible, l'enseignement de groupe, de sous-groupe et l'enseignement individuel sont des moyens priorités pour soutenir l'apprentissage et l'autonomie des élèves.

Pendant le dîner et les pauses, les élèves côtoient ceux du régulier, car ils ont le même horaire. Ils fonctionnent alors de façon autonome. Selon les besoins, certains peuvent bénéficier d'une supervision pendant cette période.

AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES

Les salles de classe du service FPT sont intégrées au sein d'une école secondaire régulière. Elles sont à proximité des classes ordinaires et les élèves partagent les aires communes de l'école. Ils fréquentent également la classe atelier dans le cadre des cours *Sensibilisation au monde du travail* et *Autonomie et participation sociale*.

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

L'alternance travail-études nécessite une formule pédagogique et une organisation particulière. Ainsi, la formation générale est au service de la formation en milieu pratique. Le contenu des programmes est déterminé en tenant compte des caractéristiques et des besoins des élèves afin de leur permettre de progresser à leur rythme selon les attentes fixées pour eux. Une planification individualisée, des objectifs ciblés et une approche différenciée sont entre autres privilégiés. L'utilisation des outils d'aide technologiques permet d'accroître l'autonomie et l'autodétermination des élèves.

TRANSPORT SCOLAIRE

Le service est offert vers l'école d'accueil selon les modalités prévues par la politique du Centre de services scolaire en fonction des besoins de l'élève et des ressources disponibles.

En raison des apprentissages faits sur le plan de l'autonomie et de l'insertion au marché du travail, les élèves sont également amenés à effectuer des déplacements par le biais du transport en commun. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'apprentissage et l'accompagnement se voit donc adapté en fonction des besoins des élèves.

RESPONSABILITÉS DES PARENTS

- Collaborer étroitement avec les intervenants en participant aux rencontres.
- Se rendre disponibles par contact téléphonique au besoin.